

Ely Ould Dah bientôt en cour d'Assises

L'officier Ely Ould Dah sera jugé pour "crimes de tortures" à partir du 29 juin par la cour d'Assises du Gard, dans le sud de la France. Le directeur exécutif de la Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (FIDH), Antoine Bernard Bernard, a indiqué que le procès devrait durer trois jours et que le prévenu risque entre 15 ans de réclusion criminelle et une condamnation à perpétuité. "Nous avons dû mener une longue et difficile bataille pour obtenir le procès du 29 juin. Dans cette affaire, les autorités françaises n'ont pas facilité les choses aux victimes et aux associations qui les soutiennent", a-t-il déclaré. S'exprimant en marge d'une conférence de presse sur le Darfour, le directeur exécutif de la FIDH a affirmé que la FIDH, qui s'est constituée partie civile, enverra une forte délégation à Nîmes où se tiendra le procès. En juin 1999, la Ligue des Droits de l'Homme et du citoyen (LDH), et la Fédération Internationale des Ligues des droits de l'Homme (FIDH), aux côtés de victimes negro-mauritaniennes réfugiées en France, portaient plainte contre le capitaine Ely Ould Dah, pour des actes de torture commis au début des années 90. Mis en examen, placé en détention puis sous contrôle judiciaire, Ely Ould Dah parvenait néanmoins à s'enfuir pour rejoindre le pays en avril 2000 dans des circonstances non encore élucidées. En dépit de cette fuite, la procédure s'est poursuivie pour aboutir, en octobre 2002, à un arrêt de la Cour de cassation renvoyant l'affaire devant la Cour d'Assises de Nîmes pour que celle-ci se prononce sur la culpabilité. Le procès de l'officier va se tenir, même en l'absence de l'accusé, conformément à la procédure dite de contumace. En mai 2003, le Procureur général près la Cour d'appel de Nîmes indiquait dans un courrier qu'il "espérait" que le procès puisse être audiencé à la session de septembre 2003. En janvier 2004, il prenait l'engagement plus précis d'un audience ment pour septembre 2004, "sauf circonstances imprévues". Pourtant, à ce jour, aucune date n'a été fixée, laissant les victimes dans l'attente pendant que Ely Ould Dah continue à jouir de son impunité.